

Une exposition de cornédie qui annova une réflexion s'ivense

LA1

Acte I, tableau 1

DOUGLAS: Vous ne m'avez pas compris, doctour. Je l'ai piqué 6 avec une forte dose de chlorhydrate de strycknine1.

FIGGINS (reculant, il renverse une chaise): Quoi?... Mais...

Mais... c'est un meurtre!

DOUGLAS: N'en doutez pas.

FIGGINS (bégayant d'émotion) Mais vous... mais mais pour-

50 quoi... mais mais comment.

DOUGLAS : Je m'en expliquerai devant les Juges. Pour le moment, veuillez simplement faire le constat, docteur. FIGGINS (avec agitation): Il faut prévenir la police.

DOUGLAS : C'est déjà fait, docteur.

FIGGINS (mênte jeu): La prévenir tout de suite. Où est le téléphone? Comment? Qu'est-ce qui est déjà fait? DOUGLAS: J'attends un inspecteur d'un instant à l'autre. FIGGINS (méfiant): Je vais l'appeler quand même, si vous permettek.

DOUGLAS: Mais bien sûr, docteur. Par ici. (Sonnerie. Figgins s'immobilise. Douglas va à la rencontre du visiteur qui entre.)

Linspecteur Mimms, sans doute.

MIMMS: Du district de Guildford, oui, monsieur. DOUGLAS: Merci pour votre diligence², inspecteur.

MIMMS : Du tout... Ravi de vous connaître, monsieur Templemore, et de pouvoir vous rendre service. Je lis souvent vos articles dans le Times.

1. Produit toxique; stimulant à faible dose; très dangereux, voire mortel, à partir de quelques

FIGGINS (d'une voix sifflante): Et c'est un journaliste pardessus le marché!

MIMMS (se retournant): Oh, bonjour, docteur. C'est rare de vous voir si tôt levé. (À Douglas.) Qu'est-ce qui se passe? On vous a cambriolé?

FIGGINS : Cambriolé mon œil! C'est un infanticide, inspecteur! Cet homme a tué son enfant!

MIMMS : Vous, monsieur...?! (Douglas acquiesce.de la tête. Au docteur.) Infanticide... Vous en êtes certain?

FIGGINS (imitant une piqure) : Tué comme un chien. Strychnine.

MIMMS (désorienté, à Douglas) : Est-ce possible! Vraiment, nonsieur Templemore, je ne sais... il faut donc... oh là là, quelle histoire!

DOUGLAS: Allons, allons, inspecteur, remettez-vous.

MIMMS : Oui, oui... eh bien, dans ce cas... Puis-je voir la victime? (Douglas le mène au berceau. L'inspecteur se penche.) Vous s êtes sûr qu'il est tout à fait mort? (Figgins lève les bras au ciel, avec une interjection étouffée.) Bon... Bon... (À Douglas.) Et... l'enfant est à vous?

DOUGLAS: C'est mon fils, inspecteur. MIMMS: Votre femme est là-haut?

DOUGLAS: Je ne suis pas marié.

MIMMS : Ah... Mais alors... c'est...

DOUGLAS: Un enfant tout ce qu'il y a de naturel. Enfin, d'une certaine façon.

MIMMS : Alors où est la mère?

DOUGLAS: Au Zoo. MIMMS: Pardon?

DOUGLAS: La mère est au jardin zoologique.

MIMMS : Elle est employée là-bas? DOUGLAS: Non. Elle est pensionnaire.

MIMMS: Hé?

DOUGLAS: Quartier des grands anthropoïdes1.

MIMMS: Hé?

DOUGLAS: Section du Paranthropus erectus².

MIMMS: Hé?

DOUGLAS: Cage numéro 9. Vous la trouverez là. (Médecin et policier échangent un regard et considèrent Douglas, inquiets sur sa santé d'esprit.) Si le docteur veut bien examiner l'enfant d'un peu plus près, il relèvera sûrement quelques anomalies remarquables.

Après une seconde d'hésitation, Figgins va au berceau, soulève une couverture et des langes, qu'il rejette.

FIGGINS (froid et furieux): Nom de Dieu.

Il saisit trousse et manteau et va pour sortir. Mimms le retient

MIMMS: Mais qu'est-ce qu'il y a, docteur?

FIGGINS : Ce n'est pas un garçon, c'est un singe.

1. Grands singes, ressemblant à l'homme. Ils marchent en s'appuyant sur la plante des pieds et le

dos des mains.

2. Espèce inventée par l'auteur, sur le modèle réel du *Pithecanthropus erectus* (pithécanthrope), mammifère primate fossile, ayant vécu il y a plus de cinq cent mille ans.

william < Y

DOUGLAS (doucement): En êtes-vous sûr, docteur?

FIGGINS (très rouge): Comment, si j'en suis sûr... Inspecteur, 120 nous sommes les jouets d'une stupide mystification. Ce damné journaliste nous a tirés du lit à trois heures du matin pour se foutre de nous. Vous ferez ce que vous voudrez, mais moi, je vais me recoucher. Bonsoir.

DOUGLAS (d'un ton sans réplique): Permettez, docteur, une minute. (Il tend un papier à l'inspecteur.) Veuillez lire ceci.

MIMMS (lisant): « Je, soussigné docteur Williams, du Collège royal de gynécologie, déclare avoir ce jour, à 4 heures 30, délivré d'un enfant mâle en bonne intégrité physique une

130 femme pithécoïde¹ de l'espèce Paranthropus erectus, expérimentalement inséminée² par mes soins, ainsi que six autres femelles, au Muséum d'histoire naturelle de Sydney (Australie), des œuvres de M. Douglas Templemore, journaliste, habitant présentement Sunset Cottage, Guildford, Surrey, Grande-135 Bretagne. »

Le docteur, effaré, retourne au berceau, examine l'enfant, se retourne sur le père, de nouveau sur le bébé, puis encore sur Douglas. FIGGINS (sourdement): Jamais entendu parler d'une pareille histoire!... Qu'est-ce que c'est, ce Paranthropus?

Il prend le certificat des mains de l'inspecteur.

DOUGLAS: Justement, c'est toute la question. Personne encore n'en sait rien.

Présentant les caractéristiques physiques du singe; adjectif fabriqué sur le modèle d'anthropoïde.
 Fécondée par introduction du sperme dans les voies génitales sans qu'il y ait accouplement.

FIGGINS: Comment, personne n'en sait rien!

DOUGLAS : Une sorte inconnue d'anthropoïde, récemment 16 découverte en Nouvelle-Guinée. On en a ramené une tren-

taine. Les professeurs sont à l'étude. Figgins s'est penché à nouveau sur le bébé.

FIGGINS (avec soulagement): C'est quand même un singe, il est quadrumane¹.

DOUGLAS: N'est-ce pas conclure un peu vite?
FIGGINS: Il n'existe pas d'hommes quadrumanes.

DOUGLAS: Dites que l'on n'en connaissait pas. Jusqu'à présent. Mais supposez, par exemple, qu'un accident de chemin de fer... Tenez, recouvrons-lui les jambes. Là. Un petit mort aux

155 pieds coupés. Seriez-vous aussi catégorique?

FIGGINS (après un moment): Il a les bras trop longs.

DOUGLAS: Mais le visage?

FIGGINS (se débattant): Les oreilles sont plantées trop haut. DOUGLAS: Mais supposez que, dans quelques années, on ait

160 pu lui apprendre à lire, à écrire, à compter...

FIGGINS (haussant les épaules): ... à mettre Londres dans une bouteille. Suppositions stupides puisqu'on n'en saura rien...

DOUGLAS: On le saura, docteur.

FIGGINS (sarcastique2): Ah? Et comment?

DOUGLAS : Il a des frères, docteur.

FIGGINS: Hein?

1. Ses quatre membres sont terminés par une main.

2. Moqueur, avec une nuance de méchanceté.

DOUGLAS: Deux déjà sont nés au Zoo d'autres femelles, trois encore vont bientôt...

FIGGINS (s'épongeant le front): Alors il sera temps...

DOUGLAS : De quoi?

FIGGINS: De... de voir... de savoir... Rien ne presse, non? MIMMS: Monsieur Templemore, qu'est-ce que vous attendez de nous, exactement?

DOUGLAS (tendant les poignets) : Que vous fassiez votre métier, inspecteur.

MIMMS: Permettez. Cette petite créature est un singe, le docteur l'a bien dit. Ce n'est pas de mon ressort.

DOUGLAS: J'ai tué mon enfant, inspecteur.

MIMMS : Oui, que vous dites; mais vous me permettez de penser...

DOUGLAS: Il a été baptisé, inspecteur, déclaré à l'état civil, enregistré à la mairie sous le nom de Garry Edward Templemore. Il ne peut pas maintenant disparaître sans laisser de traces.

Mimms se masse la nuque, fourrage dans ses cheveux.

MIMMS (soudain): Sous quel nom a-t-on enregistré la mère?

DOUGLAS: «Femme indigène¹ de Toumata, Nouvelle-Guinée.»

MIMMS (triomphant): Fausse déclaration! Tout cet état civil est sans valeur. Il est nul et non avenu.

DOUGLAS: Fausse déclaration?

1. Native. Synonyme d'aborigène ou autochtone.

MIMMS : La mère n'est pas une femme. DOUGLAS : Cela reste à prouver, précisément.

MIMMS: Mais le... mais ces... parents trapus, là, sont des 195 singes, c'est vous qui l'avez dit.

DOUGLAS : Je n'ai rien dit de tel.

FIGGINS: Alors, bon sang, qu'est-ce qu'ils sont?

DOUGLAS: Les opinions sont partagées.

MIMMS: Quelles opinions? Sur quoi, partagées?

DOUGIAS: Celles des anthropologues sur l'espèce à laquelle appartient le *Paranthropus*. C'est une espèce intermédiaire. Hommes ou singes? Ils ressemblent aux deux. Aux gorilles, aux orangs-outangs, mais aussi à vous et à moi. De sorte qu'il se pourrait très bien que la mère soit une femme, après tout. À

vous, mon cher inspecteur, de faire la preuve du contraire, si vous pouvez. En attendant, son enfant est mon fils, devant Dieu et devant la Loi. Et je l'ai tué.

Il lui tend ses poignets.

MIMMS (complètement désarçonné, jouant avec les menottes):

210 Alors ça... Alors ça...

DOUGLAS (gentiment) : Cela vous soulagerait-il de prendre l'avis de vos supérieurs. Le téléphone est à côté.

MIMMS: Oh oxi!... Si vous le permettez, monsieur... (Sonnerie au-dehors.) Vous attendez quelqu'un?

DOUGLAS (surpris): Non, personne. Je vais voir.

Mais une passe de fourrure le bouscule sur le seuil et, sans voir les deux autres, se précipite vers le berceau.

Boo ou l'assassir philan thise



Acte II, tatleau 5 : la déposition du petre Dillighen

il s'agit d'imitation, les singes sont très très forts, vous savez. La science, la biologie n'ont rien à voir avec ces petites expériences amusantes pour les dimanches et les jours de pluie.

JUSTICE DRAPER: Mais enfin, professeur, les hommes, ça pense et ça parle. Pouvez-vous nous dire si les tropis pensent, et s'ils parlent?

KREPS: Ça, my lora... c'est plutôt à notre bénédictin, c'est au père Dillighap que vous devriez le demander. Il est un peu spécialiste d'acoustique animale et vous répondra mieux que moi.

JUSTICE DRAPER: Ah, merci, professeur. (À Minchett qui sur acquiește.) Est-ce un de vos témoins? Bien. (À l'huissier.) Veuillez donc appeler le père Dillighan.

LAL Pop vient à la barre et prête serment.

JUSTICE DRAPER: Mon père, la défense nous assure...

MINCHETT: Le témoin est à moi, Votre Honneur.

JUSTICE DRAPER: Bon, interrogez-le.

MINCHETT: Mon père, on vient de nous dire que les questions de langage sont précisément votre affaire. À votre connaissance, les tropis savent-ils parler entre eux?

POP (levant des mains découragées): Et que voulez-vous, une fois de plus, qu'on vous réponde? Qu'est-ce que c'est qu'un langage? Un assemblage de sons formant des mots, c'est-à-dire des symboles. Combien de sons? Combien de mots? Les Grecs, voyez-vous, ont longtemps et vainement disputé pour savoir combien, au minimum, il fallait de cailloux pour former

un tas. Était-ce trois, cinq, sept, neuf ou davantage? Les Chinois ont soixante mille mots. Nous en avons trente mille. Les Zoulous en ont sept ou huit mille. Les Boschimans, cinq ou six cents. Tout en bas de l'échelle, les Veddahs de Ceylan en ont deux cents ou deux cent cinquante, qu'ils débitent à la queue leu leu sans la moindre ébauche de syntaxe. Est-ce encore un langage? Chez les tropis, j'ai pu identifier, jusqu'à présent, cent dix-huit cris ou modulations distinctes, ayant chacun sa signification. Est-ce assez pour affirmer qu'ils parlent? Ou bien en faudrait-il cent cinquante? Ou bien suffirait-il de cent? Garner a pu distinguer chez les chimpanzés plus de soixante sonorités diverses. Est-ce qu'ils parlent? On en dis-

il de cent? Garner a pu distinguer chez les chimpanzés plus de soixante sonorités diverses. Est-ce qu'ils parlent? On en distingue quarante chez le corbeau. Nous sommes dans le plus parfait arbitraire.

JUSTICE DRAPER: Mais ces... sonorités, comme vous dites, chez les tropis, sont-elles des cris ou des mots? S'ils disent simplement « Ouille-ouille ! » quand ils se font mal et « Ohlà-là ! » quand ils sont contents...

POP: Et s'ils disent « zut » et « vite » et « stop » et « Hip-hip-» hip hourrah! », est-ce que ce sont des cris ou des mots? Et quand, en Amérique, vous lisez en grosses lettres sur une station-service: HERE EAT CAR WASH (« Ici-mange-auto-lave ») estce encore du langage articulé? L'Américain moyen limite son vocabulaire à trois ou quatre cents mots: il vaut donc dix cor-

495 beaux ou six orangs-outangs? Les tropis, je vous l'ai dit, usent de modulations parfaitement distinctes, liées à des significations aux moins aussi précises. Tenez, voulez-vous des

exemples? (Il pousse soudain une série de cris gutturaux.) Cela veut dire: «Attention, danger!» (Autre série de cris.) «Où est passée ma femme – ou ma femelle?» (Autre série.) «Celui qui touche à ma viande, je l'assomme!» Est-ce là un langage?

MINCHETT (sérieusement): Il me semble.

POP: Mais quand le rossignol fait «Tû... tu-it, culu-culu... trrû-it...», qu'est-ce que vous croyez qu'il veut dire? (Geste d'ignorance de Minchett.) Eh bien, c'est la même chose que les Papous quand ils font sur leurs tam-tams: (il tambourine sur ses joues tendues pour qu'elles résonnent ou bien sur le parquet en faisant des claquettes, ou les deux) «Tob, tatatob... tacatatob, totob...» Autrement dit: «Il y a des renards dans le coin.»

KREPS (de son banc): Ah non, pardon, Pop, ça ce sont les chacals; les renards, c'est: (il se lève, tambourine ou claquette) « Totob, totob, tacataca, totob... »

POP: Ah oui, d'accord, d'accord. Eh bien, les tropis, eux, font: «Khrâ, rouroûh, arrarâh». Vous voyez bien que, du tropi au Négrito, en passant par le rossignol, on change seulement de clavier. Et remarquez le pluriel, hein? «Tû... tu-it», un renard; «ti... ti-ut», des renards. Et les tropis: «Aroû... hrâ-hrâ...» Et les Négritos...

JUSTICE DRAPER (endiquant la démonstration): Ne pourriez-520 vous... ne pourriez-vous, mon père, tirer de tout cela, pour nous, quelque conclusion plus positive?

POP: Non, je ne le peux pas. Si je le pouvais, *my lord*, je ne serais pas tourmenté comme me voici!

Zoo on l'assession philanthespe Verws JUSTICE DRAPER : Nous le sommes tous, mon père. 35 D'ailleurs, qu'est-ce qui vous tourmente?

POP: Je ne suis pas seulement anthropologue, my lord, je suis prêtre!

JUSTICE DRAPER: Eh bien, moi je suis juge!

POP: Mais vous n'avez pas, my lord, à vous demander, vous, dans l'angoisse et le tourment, si ces pauvres créatures ont ou n'ont pas une âme... Les bêtes n'en ont pas, elles sont innocentes; mais si les tropis sont des hommes, ils vivent dans le péché, et c'est à nous, anthropologues, c'est à moi, prêtre, que l'on demande d'en décider... C'est épouvantable. Car la science ne nous est d'aucun secours sur pareille question!

JUSTICE DRAPER : Eh bien, qu'attendez-vous pour la poser à

POP: Je l'ai fait, Votre Honneur, bien entendu! Mais on m'a renvoyé à l'encyclique *Humani Generis*¹. L'Église y précise bien la limite entre l'animal et l'homme, seulement nos tropis s'y trimballent, sur la limite, un pied-ci un pied-là (si toutefois ils ont des pieds) comme Charlot sur la frontière du Texas et du Mexique. C'est insoluble!

JUSTICE DRAPER: Mais enfin, mon père, c'est entendu, vous se êtes prêtre, priez pour eux, mais vous êtes aussi anthropologue! Vous devriez pouvoir nous éclairer un peu!

POP: Non, Votre Honneur, je ne le peux pas.

JUSTICE DRAPER (*s'énervant*): De mieux en mieux. L'accusé ne dit rien, la défense ne dit rien, les médecins non plus, ni les prêtres, ni l'Église, ni Rome, ni les anthropologues... Personne ne veut rien dire! Alors qu'est-ce que l'on veut que nous sachions, nous, d'une pareille affaire! — (Il reprend son sangfroid.) Eh bien, nous en relèverons le défi. Vous n'avez rien à ajouter, mon père?

POP: Pas même pour mon salut.

1. Lettre envoyée par le pape aux évêques pour rappeler la doctrine de l'Église en matière de définition du « genre humain » (humani generis).



Acte II tablear 9 : la visite des jurés ou truséum

Au Muséum. Tribunal invisible. Une grille est roulée en avant de la scène. Des hommes d'aspect simiesque, mais vêtus en gardiens, regardent vers l'intérieur, dos au public. Les jurés, entrant côté jardin, les aperçoivent et s'arrêtent, intimidés.

JUSTICE DRAPER (les détrompant): Non, non, ceux-là, ce sont les gardiens...

Il conduit les jurés vers la grille, et l'on comprend alors que les tropis, s'ils étaient là, seraient à la place des spectateurs. Les jurés s examinent ceux-ci les yeux ronds. Longue perplexité. Le juge a pris discrètement du champ, ainsi que les deux avocats.

UN JURÉ PRESBYTÉRIEN (comme malgré lui): C'est saisissant. LE PRÉSIDENT DÚ JURY (même ton): Jamais je ne me serais figuré...

UNE PETITE DAME QUAKER: C'est aussi qu'on leur a mis des habits, pourquoi? Pour la décence? C'est quand même tricher, non?

UN EX-COLONEL DES INDES: C'est vrai... Savoir comment ils sont là-dessous? Tenez: moi j'avais au Bengale un jeune gorille que j'habillais en indigène pour nous servir le thé. Eh bien, aucune de nos *ladies* n'a jamais pris garde à la différence.

UN JURÉ MOUSTACHU: Ça ne m'étonne pas d'elles.

LE PRESBYTÉRIEN : Moi non plus ; et que serait-ce si, au lieu d'un gorille, ç'avait été un de ces tropis ?.... (Il les regarde.) C'est

vraiment saisissant... On croirait avoir affaire à des hommes véritables.

LA DAME : Non, non. Des hommes? C'est impossible.

LE PRESBYTÉRIEN : Et pourquoi donc?

LA DAME : Regardez leurs oreilles. De gentilles oreilles, je 50 veux bien, mais quand même, toutes ces paires d'oreilles, ça n'a rien d'humain, ça...

LE MOUSTACHU: Peut-être, mais les yeux! Il y a quelque chose derrière ces yeux.

LA DAME: Oh, beaucoup moins que dans ceux de mon chat.

LE MOUSTACHU: Si, si. Il y a une pensée. Très vague encore et très obscure, sans doute; mais quand même une pensée.

LA DAME: Moi, quand mes chiens me regardent, j'y vois mieux qu'une pensée: la tendresse et l'amour.

LE MOUSTACHU: L'affection, c'est pas une pensée.

LE PRÉSIDENT DU JURY: L'embêtant, c'est qu'on ne voit pas leurs pieds, enfin leurs mains, dans ces chaussures. Peut-être que ça changerait tout?

LE MOUSTACHU: Non, parce que moi ma conviction est faite; et ce n'est pas la forme de leurs oreilles, de leurs orteils ou de leur astragale qui me feront dire le contraire. Et moi, je dis que ces animaux-là, ce sont des hommes comme vous et moi.

LA DAME : C'est de la diffamation! Des petites bêtes si douces, si gentilles! Avez-vous jamais vu des hommes aussi tranquilles, inoffensifs? Peutits... peutits... peutits... Regardez

5 comme ils sont contents...

LE MOUSTACHU: Et moi, je dis que ce Templemore, il a assassiné son fils, voilà tout. Et que, s'il devient permis d'aller noyer ses gosses comme des chiots, c'en est fini de l'Angleterre. Alors je suis, moi, pour qu'on le pende...

LA DAME : Pendre ce gentil garçon? Vous êtes sadique ou quoi?

LE PRÉSIDENT DU JURY : Allons, allons!... Puis-je me permettre de dire que nous faisons fausse route? On nous a bien montré que ce ne sont ni leurs pieds ni leurs yeux qui peuvent 55 nous permettre de nous prononcer. La Couronne a raison : que sont ces créatures d'un point de vue légal? Voilà la question, à

UN GENTLEMAN TRÈS DISTINGUÉ (ironique): Et que sontelles, selon vous, de ce point de vue légal?

LE PRÉSIDENT DU JURY (au juge): Peut-être Votre Honneur voudra-t-il nous aider à répondre?

MINCHETT: Un moment. (Il attire le juge.) Votre Honneur, une discussion hors du prétoire serait contraire à toutes nos traditions.

JUSTICE DRAPER : Il n'est pas toujours bon de les suivre à la lettre.

MINCHETT (choqué): Je ne comprends pas, Votre Honneur!

JUSTICE DRAPER (agacé): Je m'en ferai une raison.

MINCHETT (ulcéré): Si vous le prenez ainsi, je ne saurais 70 demeurer plus longtemps. Je me retire pour rédiger mes conclusions! JUSTICE DRAPER: Mais faites, mon cher, faites, je vous en prie.

Minchett sort furieux. Le reste de la discussion se fera en passant 5 de préférence non plus derrière mais devant la grille.

JAMESON (souriant): Décemment, Votre Honneur, me voici obligé de me retirer aussi.

JUSTICE DRAPER (même jeu): Oh, vous savez, au point où nous en sommes... Je suis en train d'accumuler les vices de forme, mais vous avez raison, n'exagérons pas. (Exit Jameson.

Draper revient aux jurés groupés et discutant.) En bien, je vous écoute, monsieur le président.

LE PRÉSIDENT DU JURY: Voilà. Si vous pouviez, my lord, simplement nous rappeler... quoi, la définition de l'homme, la 6 définition ordinaire, enfin, la définition légale, juridique?

JUSTICE DRAPER (après quelques secondes): Ma foi, c'est assez simple: dans la loi britannique, une telle définition n'existe pas.

LE PRÉSIDENT DU JURY : J'ai dû mal me faire comprendre. Nous sommes bien quelque chose, *my lord*, légalement parlant.

 JUSTICE DRAPER: Vous êtes... commerçant ou notaire... marié ou célibataire... contribuable... abonné au gaz...

LE PRÉSIDENT DU JURY : Bon. Mais comme hommes tout court?

JUSTICE DRAPER : Sujets de Sa Majesté...

LE PRÉSIDENT DU JURY (s'énervant): Mais non! Anglais, mandchous¹, champions de boxe ou académiciens, ça nous est

1. Peuple de Mandchourie, région du nord-est de la Chine.

Suite LA.3

bien égal! Nous demandons comme HOMMES, nom d'un pétard!

JUSTICE DRAPER: Rien. La loi ne le dit pas.

00 Perplexité.

LE PRÉSIDENT DU JURY: Enfin, c'est incroyable!... Faut-il comprendre, my lord, que l'on a pensé a tout, à fabriquer des lois sur tout et sur le reste, qu'on a tout promulgué, édicté, enregistré, réglementé, même les plus petites choses, sauf... quoi! (il se frappe le sternum) justement nous-mêmes?

JUSTICE DRAPER: C'est peut-être incroyable, en effet, et pourtant c'est ainsi. Vous m'en voyez surpris comme vous.

LE PRÉSIDENT DU JURY: Mais alors... n'est-ce pas comme si l'on n'avait pensé à rien? Comme si l'on avait mis un tas de charrues avant les bœufs? Parce qu'enfin, my lord, si les hommes ne savent pas ce qu'ils sont, comment diable peuventils s'entendre sur ce qu'ils veulent?

JUSTICE DRAPER: Ma foi, c'est bien pourquoi sans doute ils s'entendent si mal. Et vous avez raison, monsieur le président.

Pour pouvoir dire de l'accusé s'il est innocent ou coupable, d'abord faut-il savoir si ces tropis sont ou ne sont pas des hommes; mais comment le savoir tant que n'est pas défini exactement ce qu'est un homme? Exactement et légalement. Et puisque ce n'est pas fait, voici donc votre tâche, mes amis, pour commencer.

LE PRÉSIDENT DU JURY : À nous, my lord?

JUSTICE DRAPER: Et à qui d'autre? Puisque ce n'est pas fait.

LE PRÉSIDENT DU JURY: Mais comment voulez-vous, my lord, que nous...

LE PRESBYTÉRIEN: Permettez, Votre Honneur, mais c'est fait. Et même très bien fait.

LE PRÉSIDENT DU JURY : Ha-ha! Vite, dites-nous cela.

LE PRESBYTÉRIEN : Il y a longtemps déjà que Wesley a montré ce qui distingue l'homme de la bête...

LE MOUSTACHU (l'interrompant): C'est la Raison.

LE PRESBYTÉRIEN (fort): Ce n'est pas la Raison trop sujette à l'erreur, c'est que nous sommes formés pour connaître Dieu et que les bêtes ne le sont pas.

LA DAME : Et comment savons-nous si les bêtes ne connaissent pas Dieu à leur manière ? J'avais un perroquet...

LE MOUSTACHU: D'ailleurs, moi, je proteste. Je m'en tiens au vieux Francis Bacon¹. Bonne ou mauvaise, la Raison c'est la Raison et je ne sors pas de là.

LE PRESBYTÉRIEN: Je dois vous prévenir, *my lord*, que, si le Jury devait adopter une formule où serait absente l'idée de Dieu, je me récuserais immédiatement et quitterais le tribunal.

LE MOUSTACHU: Et moi aussi si ce devait être encore une de vos damnées bondieuseries!

LA DAME: Eh bien, c'est gai, nous voilà bien partis.

LE PRÉSIDENT DU JURY: Allons, allons, du calme et procédons par ordre. L'un est pour Dieu, l'autre pour la Raison. Il doit bien exister un proyen terme?

Zoo ou l'arrasons pritanthage Verus

Homme d'État et philosophe anglais (1561-1626). Il préconisait une approche scientifique dans la recherche des causes naturelles des faits.

LAW

Acte II, tailleau 11: Versure définition de l'homme

Le tribunal. Justice Draper gagne sa chaire et dispose sur celle-ci, toujours souriant, marteau et objets rituels.

JUSTICE DRAPER: Professeur Kreps, la Cour désire vous poser une dernière question. (Kreps vient à la barre.) Au cours de vos observations sur la psychologie des primitifs, avez-vous jamais rencontré, professeur, ou l'un de vos collègues, une de ces tri-, bus... qui n'ait pas de gris-gris?

KREPS (surpris): Des gris-gris?... C'est-à-dire, voyez-vous, que la première pensée d'un primitif se confond avec la magie. D'où, en effet, gris-gris, totems, tabous, etc.

JUSTICE DRAPER: Ainsi, pas d'exception?

KREPS: Ce serait impossible, my lord.

JUSTICE DRAPER: Et les animaux?

KREPS: Les animaux?

JUSTICE DRAPER: Rien d'équivalent chez les singes, par exemple?

KREPS (riant): Non. Comment voudriez-vous... Toute pensée, même magique, implique un cerveau capable d'abstraction.

JUSTICE DRAPER: Et aucune bête n'en est capable?

KREPS: Aucune, my lord, sauf moi.

POP (de son banc): Oh, par exemple!

KREPS: Et sauf notre ami Pop, bien entendu.

JUSTICE DRAPER (*l'invitant à la barre*): Vous n'êtes pas de cet avis, mon père?

POP (à la barre): Les grands singes, pas capables d'abstraction! C'est fou combien on prend les animaix pour des imbéciles. Mais, contre récompense, le premier macaque venu vous classera les objets les plus hétéroclites en végétal et en minéral, en noir et en couleurs, en durs et en mous. Ce n'est pas l'abstraction, ça? Et l'orang-outang de Furness qui disait « tea » et qui disait « Papa », ce n'était pas de l'abstraction? On a même essayé de lui faire prononcer l'article « the ». Ça, c'était de l'abstraction pure. Mais l'animal est mort avant d'y parvenir.

JUSTICE DRAPER: Beaucoup de mes amis français, pourtant assez intelligents, mourront aussi, je le crains, avant d'y arrisver... Mais avez-vous connu des singes qui eussent des gris-gris? POP (après réflexion): Non, jamais... J'ai connu à Calcutta une guenon charmante, et d'une extrême pudeur: avant de s'endormir, elle protégeait sa modestie¹ avec une sandale verte dont elle ne se séparait jamais; mais on ne peut appeler cela un gri-gri, non.../ Et d'ailleurs, my lord, pourquoi voudriez-vous que les animaux portassent des gris-gris? Ils vivent dans la nature, ils ne s'en sont pas séparés, arrachés comme nous, et n'ont aucune raison...

JUSTICE DRAPER: Séparés, dites-vous, arrachés?

6 POP: Pardon?

1. Pudeur (archaïsme). Le contexte semble indiquer que la guenon se sert de sa sandale comme cache-sexe.

JUSTICE DRAPER: Voulez-vous dire que, si nous portons des gris-gris, c'est parce que nous nous sommes arrachés, séparés de la nature? Que c'est pour ça que l'homme a peur?

POP: Évidemment, my lord. Pour avoir peur d'être mouillé, so il ne faut pas être dans l'eau. Un poisson n'aura pas l'idée de se munir d'un parapluie. Pour trembler devant la nature, comme aussi bien pour l'admirer, voire pour l'adorer, il faut avoir pris de la distance. Nous la contemplons du dehors, comme un spectacle épouvantable et merveilleux.

37 JUSTICE DRAPER: Tandis que l'animal n'a pas pris cette distance, et par conséquent n'a pas même conscience du spectacle?

POP: Évidemment.

JUSTICE DRAPER: En somme l'animal fait «un» avec la nature, tandis que l'homme fait «deux»? N'est-ce pas là, révérend, une grande, une très grande différence?

POP (soudain songeur): ... Certainement assez grande...

JUSTICE DRAPER: Eh bien, mon père, nous vous...

Mais Pop, d'un geste, l'a interrompu. Un temps. POP (se frappant, d'illumination, les paumes l'une dans l'autre):

Nom d'un pétard!! (Confus.) Oh excusez, my lord...

JUSTICE DRAPER : Qu'y a-t-il, révérend?

POP (excité) : L'œuf de Christophe Colomb!!

JUSTICE DRAPER : Vous avez découvert l'Amérique?

POP: Non, my lord, c'est vous!

JUSTICE DRAPER: Moi? Qu'est-ce que j'ai dit?

POP : L'animal fait « un » avec la nature, l'homme fait « deux » avec elle! Il s'en est arraché, il s'est... dénaturé!

JUSTICE DRAPER: Ai-je dit tout cela?

POP: Non, mais c'est ce que ça veut dire (emphatique et ravi): des animaux dénaturés, voilà ce que nous sommes!
JUSTICE DRAPER: Dénaturés?

POP : Sortis de la nature, afin de la comprendre et de la maîtriser!

KREPS: Ma parole, Pop, voilà bien la première idée raisonnable que je vous entends articuler!

MINCHETT: Et en quoi cela nous avance-t-il?

POP : En quoi ? Mais seuls, de toute la création, à demander des comptes, seuls à nous insurger contre notre ignorance et

s notre état, cela explique tout! Le langage, les religions, les sciences! L'histoire et la politique! O Sainte Mère, quelle foudre!

MINCHETT: Je voudrais bien pouvoir partager votre enthousiasme, mais...

POP: Pourtant c'est l'évidence!

MINCHETT: Quoi?

POP : Que rien d'humain n'adrait été possible, sans cette insurrection... sans cette rébellion...

MINCHETT: O0000h... mais je n'aime pas du tout cette idée-

55 là!

JUSTICE DRAPER: Il ne s'agit pas de l'aimer ou non, procureur. Il s'agit de savoir si elle est vraie ou fausse.

Zoo au l'assassin shelanthope